Edition spéciale Avril 2020
Mensuel d'information de la Commune d'Oupeye

L'ECHO d'OUPEYE

À OUPEYE, NOUS RESTONS BIEN CHEZ NOUS !

Le centre d'Oupeye déserté – Centre de pré-triage de la clinique de Hermalle – Distribution des repas par le CPAS – Distribution des masques aux professionnels des soins par la Commune d'Oupeye

DE LA SOLIDARITÉ AU BOUT DU FIL : APPEL À LA CONFECTION DE MASQUES BUCCAUX

Pour répondre à la pénurie de masques de protection et ralentir la propagation du coronavirus, la Commune d'Oupeye invite ses citoyens à brandir les aiguilles pour en confectionner. Cette initiative fait écho à l'élan de solidarité dont ont fait preuve de nombreux Oupeyens, depuis le début de cette crise sanitaire.

Un formulaire, disponible en ligne, a été créé pour recenser tous les dons. Il donne également accès au tutoriel recommandé par le SPF Santé Publique. L'adresse internet pour y accéder est la suivante : https://bit.ly/2UJSvzu. Retrouvez également toutes les informations liées à la confection des masques et aux initiatives initiées dans le cadre cette crise sanitaire dans l'onglet "Coronavirus" de notre site www.oupeye.be.

Tous les masques doivent être déposés à l'administration communale à Haccourt. Ils seront ensuite redistribués par la cellule de Planification d'Urgence. Étant donné qu'il est essentiel de préserver la santé des personnes travaillant activement au contact de personnes fragilisées, ces masques leur seront remis en priorité. Les premiers masques ont ainsi été donnés à la Croix -Rouge d'Oupeye.
Il est important de rappeler que ces modèles « faits maison » ne sont pas destinés aux hôpitaux. Cette initiative a pour but de protéger un maximum de personnes travaillant sur le terrain tout en laissant les masques de sécurité FFP2 et FFP3, avec un très haut niveau de filtration, aux médecins et aux soignants.

BESOIN D'AIDE POUR FAIRE VOS COURSES ?

Un groupe de bénévoles s'est formé à Oupeye afin de vous venir en aide en faisant vos courses.

POUR QUI ?

- Les personnes seules avec enfants de moins de 12 ans.
- Les personnes de plus de 65 ans qui n'ont pas de véhicule ou qui auraient du mal à porter leurs courses.
- Les personnes à mobilité réduite.
- Les personnes malades qui sont empêchées de sortir.

AVEC QUELS BÉNÉVOLES ?

Uniquement ceux qui ont reçu l'accréditation du Bourgmestre, soit par village :
OUPEYE : Monsieur Abdelilah ZINOUN et Madame Anne-Catherine SMETS.
HERMEE : Messieurs David ROSSI et Yves SEVERAN et Madame Anne-Catherine SMETS.
HOUTAIN : Messieurs Abdelilah ZINOUN et David ROSSI.
HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU : Mesdames Fabienne HAWAY et Sabrina NOËL.
HEURE-LE-ROMAIN : Mesdames Liliane DEBOUT, Sabrina NOËL et Aurélie RIBAUDO.
HACCOURT : Mesdames Liliane DEBOUT et Fabienne HAWAY.
VIVEGNIS : Mesdames Fabienne HAWAY et Christiane HOGIE.

Ces personnes doivent se présenter chez vous munies :

• de leur lettre d'accréditation,
• de leur carte d'identité,
• de l'extrait de leur casier judiciaire.

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

Téléphonez au 04/267 07 22 (uniquement entre 9h et 12h – 13h et 17h). Un agent vous mettra en contact avec le bénévole responsable pour votre village.

PROCÉDURE

1. Le bénéficiaire remet au bénévole :
   - La liste de courses (attention à ne rien oublier, le bénévole ne se rend qu'une fois au magasin).
   - Sa carte bancaire.
   - Le code secret qui l'accompagne (la plupart des magasins n'acceptent plus l'argent liquide).
2. Le bénévole fait les courses :
   - Dans un magasin de l'entité de son choix.
   - En respectant au maximum la liste (il se peut, vu la situation, que la marque d'un produit ne soit pas disponible et qu'il soit nécessaire d'aller vers un produit similaire).
3. Pendant ce temps, le bénéficiaire met une manne/un bac vide devant chez lui (attention : pas de sacs).
4. Les courses seront déposées par le bénévole dans la manne/bac mis à disposition avec le ticket de caisse et la carte bancaire. Il s'assurera que les marchandises soient récupérées avant de s'en aller.

Attention, afin de limiter au maximum les déplacements (conformément aux directives des autorités) :

- Le bénévole ne retournera pas au magasin pour des produits non mentionnés sur la liste.
- Le bénévole ne se rend que dans un unique magasin. S'il y a pénurie d'un produit, il ne se rendra pas dans un autre.
- Le bénévole ne prendra aucun produit en quantité excessive.
- Le bénévole ne fait aucun crédit.

LE MOT DU COLLÈGE COMMUNAL

TOUS CONFINÉS ET SOLIDAIRES FACE AU COVID-19

Chères Oupeyennes, Chers Oupeyens,

Il nous a semblé important, dans ces moments difficiles de sortir un Écho d'Oupeye spécial Covid-19. Non pas pour répéter les messages ressassés sans cesse ces derniers jours mais pour vous apporter des informations spécifiques sur notre belle commune. Nous voulons vous accompagner, vous les Oupeyens, dans votre confinement en vous amenant des aides concrètes. A travers cette publication, nous espérons vous sortir aussi de la sinistrose ambiante pour positiver quelque peu.

Vous y trouverez donc un mélange entre des informations « corona » concernant les mesures prises par notre Commune, des recherches de solutions aux problèmes que vous rencontrez et des suggestions d'activités à réaliser facilement dans votre confinement (sportives, environnementales, familiales, pédagogiques avec vos enfants, ...), des adresses relais vers d'autres activités, des photos inédites de notre commune, des dessins d'enfants ou d'adultes affichés aux fenêtres, un concours de dessins, ...

Nous avons aussi rencontré et interviewé des acteurs de terrains, tous oupeyens, pour nous relater leur vérité : le médecin responsable du centre de pré-triage des malades de Hermalle, notre chef de Zone de police, une psychologue, à propos du confinement au quotidien.

Il va sans dire que la gestion de cette crise sanitaire sur notre territoire nous demande un effort supplémentaire d'organisation et de coordination mais surtout, malgré les risques de contamination que cela implique, une réelle volonté d'aider nos concitoyens. Soyez assurés que la Cellule de gestion de crise mise en place par notre Bourgmestre, notre service de communication, mais aussi l'ensemble des Services communaux, le Centre public d'Action Sociale et la Police poursuivent leurs missions pour vous servir au mieux dans des conditions difficiles.

Au milieu de ces acteurs, nous ne pouvons manquer de vous remercier, vous, chères Citoyennes et chers Citoyens, qui respectez à la lettre les directives et les mesures imposées par le Gouvernement, aussi contraignantes soient-elles. Nous saluons également, encore une fois, tous les services impliqués en première ligne, toutes ces personnes qui mettent temporairement leur santé et leur famille de côté afin de répondre au mieux à cette gestion sanitaire. Et si nous pensons tous au personnel médical, de soins, de sécurité et d'assistance, n'oublions pas de saluer toutes les actions de l'Horeca, des commerces locaux, des maisons de repos et de tous ces bénévoles qui usent d'ingéniosité et de courage pour nous éviter de sortir de chez nous, pour nous aider et pour nous protéger.

Nous ressentons et saluons tous l'énorme élan de solidarité qui s'est créé suite à cette mesure de confinement. Et ce que ce soit entre voisins, envers les services de santé et de sécurité, au travers du bénévolat ou de petites marques d'attention comme vos dessins d'enfants ou vos messages de soutien. Il est encourageant de voir que nous sommes tous prêts à nous serrer les coudes pour traverser cette tempête et en sortir le plus rapidement possible.

Restez chez vous et limitez vos déplacements à l'essentiel. Respectez également toutes les directives qui nous sont communiquées et relayées par notre cellule de crise et nos différents canaux d'information, dont notre site communal www.oupeye.be et notre page Facebook « Commune d'Oupeye - Information aux citoyens ».

Après la pluie reviendra le soleil. Prenez, avec nous, soin de vous… et des autres

Votre Collège communal,

Les informations qui vous sont données sont celles qui sont en cours à l'heure où nous bouclons ces pages. Elles peuvent changer en fonction de l'évolution de la situation. Consultez le site www.oupeye.be – onglet CORONAVIRUS ou la page Facebook – Commune d'Oupeye

SERVICE POPULATION, ÉTAT-CIVIL, POLICE ADMINISTRATIVE, SÉPULTURE

Moi Oupeyen, j'ai besoin de documents.
Ma Commune peut-elle m'aider en période de confinement ?

En vue de veiller à votre sécurité et à celle de son personnel, l'Administration communale ne donne accès à ses locaux qu'en cas **d'absolue nécessité**.

Que puis-je faire ?

J'envoie un mail ou je téléphone.

Si je me pose des questions, j'envoie un mail (population@oupeye.be) ou je téléphone au 04 / 267 06 59.

Nos services se feront un plaisir de vous guider. Pour nous, il est important que notre population se sente accompagnée.

Je vais sur le site de la Commune : www.oupeye.be

J'y trouverai tous les renseignements utiles pour obtenir des documents soit via le guichet citoyen https://oupeye-formulaires.guichet-citoyen.be/ soit via le site national https://mondossier.rrn.fgov.be/ .

J'y trouverai également les procédures temporaires concernant la procédure pour les changements d'adresse, les déclarations de décès, l'activation du conteneur à puce.

Bon à savoir

Mariages

Les mariages sont toujours célébrés mais en présence d'un nombre limité de personnes (mariés, témoins et famille proche des époux) avec un respect des distances.

Funérailles

Les funérailles sont limitées à 15 personnes en ce compris les membres des pompes funèbres et fossoyeurs.

Carte d'identité

Attendre la fin du confinement si elle est toujours valide, si elle est commandée ou si c'est une carte Kids. Si la carte est périmée, prendre contact soit par mail : population@oupeye.be, ou par téléphone 04/267 06 59 afin de convenir d'un rendez-vous si le renouvellement de votre carte ne peut être postposé.

Permis de conduire

La délivrance d'un permis de conduire n'est possible que dans le cadre professionnel (exemple : permis avec sélection médicale).

Passeport

Les demandes de passeports sont également suspendues sauf cas d'urgence.

Les reconnaissances prénatales

Elles pourront également s'effectuer sur rendez-vous après avoir pris contact par mail avec le service : m.vanwanghe@oupeye.be ou population@oupeye.be

Les demandes de changement de sexe, de nationalité sont suspendues.

Les informations qui vous sont données sont celles qui sont en cours à l'heure où nous bouclons ces pages. Elles peuvent changer en fonction de l'évolution de la situation. Consultez le site www.oupeye.be – onglet CORONAVIRUS ou la page Facebook – Commune d'Oupeye

Environnement : la plupart des déchets sont toujours collectés

En cette période difficile, nous nous associons à vous pour saluer le travail des équipes de collecte qui continuent leurs missions malgré l'insécurité sanitaire. Nous aimerions vous donner, en quelques mots et dessins, des informations, des conseils, des solutions quant à la problématique des déchets qui reste, en ces moments difficiles, une préoccupation importante.

Les collectes en porte à porte

des déchets résiduels, organiques, papiers cartons, PMC et sacs transparents sont maintenues jusqu'à nouvel ordre. Les horaires des tournées des collectes sont susceptibles d'être modifiés.

Conseil aux Oupeyens

Sortir les conteneurs en soirée la veille du jour de collecte.

Ne pas s'étonner d'une collecte plus tardive.

Sacs roses pour habitations inaccessibles

Ces sacs remplacent le conteneur gris et le vert pour les habitations où le camion ne peut arriver. Les Oupeyens viennent d'ordinaire les chercher à l'administration communale.

Solution

Le service Environnement a envoyé deux rouleaux de 10 sacs par la poste aux familles concernées.

Nouveau conteneur à puce

L'activation des conteneurs à puce doit se faire ordinairement au service population. Cependant, les guichets ne remplissent plus actuellement cette mission.

Solution

- Télécharger sur www.oupeye.be le formulaire.
- Le renvoyer à la Commune.
- Régulariser un mois après la levée du confinement.

Organismes ou collecte

- Recyparc d'Hallembaye
- Ressourcerie (encombrants)
- Récolte des plastiques agricoles

Recherche d'une solution

En ce moment de reprise de tonte, pourquoi ne pas mettre en place un bac à compost. Pour vous aider à le réaliser, rendez-vous sur le site guidescomposteursoupeye.be

Pendant le confinement : les mouchoirs

Dans un sachet non payant **fermé** dans le conteneur **gris**.

Pendant le confinement : les conteneurs à puce

- Utiliser toujours un sac (non payant) pour mettre les déchets dans le conteneur.
- Attendre au moins 7 jours avant de présenter vos conteneurs verts ou gris permettant de limiter au maximum les risques de survie du virus dans les déchets.
- Fermer absolument les conteneurs. Les sortir lorsqu'ils sont remplis.

L'actualité liée à la crise du Covid 19 change régulièrement. Pour avoir les dernières informations, vous pouvez vous connecter au site d'Intradel ou au site de notre commune www.oupeye.be. La récolte des déchets est et restera, en ces moments particuliers, un besoin de première nécessité qui sera couvert par notre intercommunale.

CULTURE

LES « CONFIN'ARTISTES », C'EST VOUS !

Enfants, parents, grands-parents, résidents de maisons de repos, etc… : les circonstances actuelles vous obligent à rester confinés…mais pas à rester inactifs ! Le service de la Culture et l'ASBL Château d'Oupeye vous invitent dès à présent à faire preuve d'imagination et de créativité ! Prenez vos pinceaux, vos crayons, vos marqueurs, vos couleurs et laissez vagabonder votre imagination sur le papier. Le choix du thème est laissé à votre appréciation. Une fois votre œuvre terminée, placez-la bien visiblement à votre fenêtre pour égayer votre rue, votre quartier, mais surtout photographiez-la et envoyez-la nous et nous nous chargerons de la diffuser à travers nos médias communaux (Page Facebook, borne d'informations, ….)

La photo est à envoyer à l'adresse suivante culture@oupeye.be avec la mention « Confin'artistes » Dans un souci de discrétion, seuls apparaîtront sous votre dessin votre prénom, votre âge (éventuellement) et le nom de votre village (de l'entité d'Oupeye).

Bon travail et au plaisir d'admirer vos œuvres !

ENSEIGNEMENT

VOS ENFANTS, NOTRE PRÉOCCUPATION !

Une fois les décisions prises au niveau fédéral, le service de l'enseignement de notre Commune s'est montré très actif dans la transposition de ces mesures en actions concrètes au niveau de nos écoles.

- Il a organisé des garderies au sein de toutes les implantations scolaires des deux réseaux en collaboration avec les équipes éducatives et les acteurs de l'accueil extrascolaire.
- Il a encouragé la distribution de travaux à domicile sur la matière déjà vue en classe grâce à l'aide indispensable des enseignants.
- Il a continué à réunir régulièrement les directions d'école et tous les acteurs de terrain pour évaluer la situation.

Cependant, il est difficile pour quiconque de savoir ce qui va se passer à court ou moyen terme dans le monde de l'école.

Vous vous posez tous, enfants, étudiants, parents beaucoup de questions ? Quand les cours vont-ils reprendre ? Les examens seront-ils organisés ? Qu'en est-il du passage de classe ?

Nous ne pouvons pas y répondre. Nous vous conseillons donc de visiter régulièrement le site « enseignement.be » qui pourra peut-être vous apporter de plus amples informations. Nous faisons tout pour vos enfants.

Les informations qui vous sont données sont celles qui sont en cours à l'heure où nous bouclons ces pages. Elles peuvent changer en fonction de l'évolution de la situation. Consultez le site www.oupeye.be – onglet CORONAVIRUS ou la page Facebook – Commune d'Oupeye

A l'annonce de la crise, plusieurs mesures ont été prises au niveau sportif, préalablement au confinement :

- information à toutes les associations sportives visant à respecter les mesures d'hygiène et de distanciation sociale
- placement d'affiches rappelant les mesures d'hygiène dans tous les sites communaux
- fourniture aux enseignants en éducation physique et au personnel d'entretien de produits désinfectants.

A partir du 14 mars, il a été procédé à la fermeture de nombreux sites (complexe sportif et piscine de Haccourt, halls omnisports, aires de jeux, ...). Cette décision a engendré une forte perturbation des loisirs des sportifs de notre commune, qu'ils pratiquent seuls ou en clubs. Nous remercions chacun d'entre vous pour le respect de ces consignes.

En attente de la fin de la période de confinement, nous vous proposons quelques activités afin de garder la forme et continuer votre pratique sportive à votre domicile… Sur les réseaux sociaux, le hashtag #coronaworkout a le vent en poupe et les vidéos de coaching sportif se comptent par centaines. Les profs de sports indépendants essayent de maintenir leur activité, même en période de confinement, en proposant des rendez-vous gratuits et quotidiens avec leurs clients.

Etre confiné avec ses enfants ne doit pas vous empêcher de leur faire pratiquer une activité sportive. D'autant que les petits ont un véritable besoin de se défouler ! Vous pouvez organiser des compétitions sportives, un parcours du confinement, danser,… Plusieurs exercices vous sont proposés sur le site : https://www.journaldesfemmes.fr/maman/enfant/2627665-coronavirus-sport-maison-enfants-confinement

L'OMS recommande "une pratique minimale d'activités physiques d'une heure par jour pour les enfants et les adolescents". Mais en cette période de confinement pour lutter contre la propagation du Covid-19, difficile de permettre aux enfants de se défouler. Pas de cour de récré, d'aires de jeux, ni de balades à vélo ou de piscine... A défaut de leur faire prendre l'air, voici quelques conseils pour les aider à se dépenser, à la maison. Attention toutefois aux blessures... ce n'est pas le moment d'encombrer les urgences !

1 - Alors, on danse !

Mettez le son à fond, poussez la table basse et choisissez des chansons entraînantes qu'ils aiment chanter. Vous pourrez alors inventer ensemble des chorégraphies ou organiser un Battle de danse ! Quoi qu'il en soit, participez avec eux. Si la musique ne suffit pas, ajoutez l'image et diffusez-leur des clips avec pour objectif d'imiter les mouvements des danseurs ou alors installez Tik Tok qui propose régulièrement des défis chorégraphiés : les ados adorent !

2 - Un "parcours du confinement"

L'idée du parcours du combattant est d'avoir un but final à atteindre. C'est extrêmement stimulant. Inventez un parcours avec des obstacles à dépasser. Faites en sorte que vos enfants aient à courir, sauter, ramper, rouler, bref se dépenser.

C'est ludique et ça leur rappellera les circuits de motricité de l'école. Si vous n'avez pas de jardin, vous pouvez organiser votre propre parcours en installant des chaises dans le salon pour que l'enfant rampe en dessous, un panier à linge pour y lancer une balle, etc. Le tout chronométré !

3 - Des compétitions de sport

Il faut les motiver ! Vous pouvez organiser des compétitions pour déterminer celui qui tiendra le plus longtemps en position de chaise, ou celui qui fera le plus d'abdos ou de pompes. Participez avec eux pour les stimuler. S'ils ne sont pas emballés par l'idée, proposez de récompenser le gagnant avec un trophée, par exemple. Pour plus d'inspiration, regardez et partagez sur le hashtag #coronawithkids sur Instagram, où les parents postent leurs astuces sportives (et autres) pour enfants !

4 - Chat, élastique, corde à sauter... Les jeux des cours de récré

Certes, les copains de classe ne sont pas là pour jouer avec vos enfants. Mais cela ne vous empêche pas de reproduire les jeux de la cour d'école qui leur permettent de se défouler à chaque pause durant leur journée. Fabriquez une marelle (avec le carrelage, c'est facile), organisez un chat perché (autorisation exceptionnelle de monter debout sur le canapé), faites-leur faire de la corde à sauter ou encore jouer à l'élastique. Ludique, facile et 100% défoulant !

5 - Les exercices à faire dans le jardin

Vous avez la chance de posséder un jardin ou une terrasse ? Essayez d'assouplir les règles habituelles : si vous en avez la possibilité, laissez-les faire un tour de rollers ou de trottinette sur la terrasse, proposez-leur de jouer au tennis contre le mur de la maison, organisez un foot (malgré les parterres de fleurs), ou encore une balle au prisonnier... Attention, les enfants pourront sortir de prison mais pas du confinement.

Bon courage à tous et au plaisir de vous revoir bientôt !

CENTRE DE PRÉ-TRIAGE DE LA CLINIQUE DE HERMALLE

« RESPECTEZ BIEN LES CONSIGNES ! »

Pour cet Echo spécial, nous avons interrogé le Dr Sophie Galetic, Co-Présidente du Comité des Médecins de la Basse-Meuse et responsable du Centre de pré-triage de la Clinique de Hermalle-sous-Argenteau. Elle nous parle de la mise en place de ce centre et donne des conseils utiles pour les citoyens qui seraient invités par leur médecin traitant à s'y présenter.

Docteur Galetic, comment s'est déroulée l'installation du centre de pré-triage à Hermalle et en quoi consiste cet espace ?

Suite à une réunion organisée par la Police Basse Meuse le 17 mars en présence de tous les Bourgmestres de la Basse-Meuse et avec l'aide du PlanU d'Oupeye dont Mr Didier Gering que je remercie beaucoup, de la Croix-Rouge, des services du Gouverneur de la Province, du SPF et de la Clinique de Hermalle, nous avons pu créer de toutes pièces ce centre de Pré-triage en moins d'une semaine. Merci à la Commune d'Oupeye pour les toilettes destinées aux patients ainsi qu'à mes collègues, les Docteurs Dallemagne et Boveroux qui m'ont assistée dans cette organisation.

Le centre de Hermalle est ouvert 7j/7 de 8 à 20 heures pour les patients suspects - COVID19 envoyés par leur médecin traitant. Les patients sont examinés et soit rentrent chez eux avec un traitement, soit sont dirigés vers la Clinique.

Avez-vous des conseils aux citoyens tant au niveau sanitaire qu'au niveau de la fréquentation de cet espace et de l'hôpital en général ?

Respectez bien les consignes données à travers les différents médias (journaux télévisés plutôt que Facebook) ou allez sur info-coronavirus.be ou Sciensano. Mais surtout, restez chez vous, gardez vos distances et lavez-vous les mains souvent au savon.

Au niveau du centre de Pré-triage, lavez-vous les mains avant de venir, sonnez et entrez; une accueillante viendra vous demander votre carte d'identité (ne l'oubliez-pas à la maison). Ne touchez à rien. Cela vaut également pour l'entrée des urgences à la Clinique de Hermalle où un accueillant vous attend pour vous orienter.

Afin d'optimiser votre travail, y a-t-il des initiatives citoyennes qui peuvent vous aider ou, a contrario, qu'il faudrait éviter ?

Vous nous aiderez beaucoup en restant patient à chaque étape de cette épidémie, en téléphonant à votre médecin traitant si vous êtes malade.

Soyez accompagné d'une seule personne au centre de Pré-triage qui attendra dehors si possible et évitez les contacts avec les personnes à risques. Si vous n'avez pas de médecin traitant, téléphonez à un médecin de votre région qui vous aidera. Soyez solidaires les uns des autres.

Merci pour vos conseils et votre disponibilité. Merci également à vos collègues et à tout le personnel de soin. Bon courage à vous.

LE CONFINEMENT VU PAR UNE PSYCHOLOGUE

« Voyons-y aussi l'opportunité de se recentrer sur soi et sur sa famille ! »

Le confinement est une nouvelle réalité, un mode de vie que l'on découvre tous au quotidien. Afin de vous aider à traverser cette période étrange et à vivre au mieux cette vie « enfermée », et ce même en famille, nous avons sollicité Madame Julie Luthers, Psychologue à Oupeye. Elle a accepté de nous livrer quelques conseils pour ne pas trop « souffrir » de ce confinement, voire même pour le rendre utile, profitable aux personnes comme aux familles.

DEPUIS SA MISE EN PLACE, LE CONFINEMENT EST SOURCE D'AFFECTS NÉGATIFS, D'ANXIÉTÉ GRANDISSANTE. COMMENT VIVRE LE PLUS SEREINEMENT POSSIBLE CETTE SITUATION ?

« Un des éléments importants est d'éviter d'attribuer une connotation négative au mot « confinement ». Certes, ce nouveau mode de vie va à l'encontre de ce que nous connaissons habituellement mais c'est aussi l'opportunité pour chacun de se recentrer sur soi, de prendre le temps de s'occuper de soi. Auparavant, nous étions tous trop occupés, nous disions n'avoir jamais le temps. Indéniablement, il y aura un avant et un après confinement. Ce bouleversement nous donne l'occasion de revenir aux choses simples, de réapprendre à les apprécier alors que nous n'y prêtions plus attention et les considérions tout simplement pour acquises. Pourquoi dès lors ne pas voir cela comme la possibilité de redéfinir nos priorités.

En pratique, il est primordial de maintenir des journées rythmées. Premièrement, la planification de la journée, en définissant ce que nous souhaiterions et avons à faire, amène une dynamique positive, en évitant notamment les ruminations excessives. S'accorder des moments de pause (s'aérer, mettre le corps en mouvement, … il n'est pas nécessaire d'aller loin pour obtenir un bénéfice) reste un élément crucial pour conserver un bien-être tant physique que psychologique. Concernant l'organisation familiale, la création d'un planning

de type « scolaire » offre un cadre structurant et donc apaisant tant pour les enfants qui ne savent plus à la longue comment s'occuper que pour les parents qui se retrouvent énormément sollicités.

Ensuite, la préservation du lien social est essentielle pour traverser cette période contraignante pour tous : prenez régulièrement des nouvelles de vos proches. Enfin, la tendance à la surinformation s'avère très anxiogène et non nécessaire. Veillez à vérifier la véracité des éléments avant de les considérer comme fondés. Notez que les renseignements utiles vous parviendront toujours.

Si malgré tous ces conseils, vous éprouvez une difficulté quelconque à gérer votre anxiété ou votre confinement, sachez que des psychologues restent disponibles pour vous écouter et débriefer au-fur-et-à-mesure de la situation.

Continuons à regarder en avant. »

Nous remercions Madame Luthers pour sa disponibilité et ses conseils. Comme de nombreux collègues, elle est également disponible pour donner quelques conseils aux personnes et familles qui le souhaitent et est joignable au 0492/946833

CONFINÉS ET ACTIFS EN FAMILLE !

Madame Luthers nous a donné quelques pistes pour vivre un confinement le plus harmonieux possible. Voici d'autres pistes concrètes d'activités à réaliser par et avec vos enfants.

Il existe de nombreux sites qui vous proposent des activités nombreuses et variées comme des activités pédagogiques, du sport, du bricolage, des lectures, des visites virtuelles de musée, ... En voici quelques-uns: BAYAM (application gratuite pendant le confinement), ecoledesloisirs.fr, pommedapi.com, grandiravecnathan.com, parents.fr, activitesmaison.com, papapositive.fr, naitreetgrandir.com, teteamodeler.com, Momes.net. Cette liste est loin d'être exhaustive.

Intradel via sa page Facebook ou sa chaîne YouTube https://www.youtube.com/user/TVIntradelweb/feed vous guidera pour fabriquer votre lessive liquide, recycler vos vieilles chaussettes en une éponge écologique, réaliser un porte-monnaie en tétrapack, tailler vos arbustes, réussir votre abri à insectes, réussir vos pailles en bambou, votre déodorant, votre eau aromatisée et bien d'autres activités. De quoi occuper ces moments de confinement et préserver notre environnement.

Prenez soin de vous et de la nature.

POLICE BASSE-MEUSE

« RESPECTONS LES MESURES ET ÉVITONS LA RÉPRESSION ! »

Vu le rôle essentiel de première ligne en matière de sécurité publique exercé par les services de police, nous avons également interrogé le Chef de Corps de la zone Basse-Meuse, Monsieur le Commissaire Divisionnaire Alain Lambert.

> Comment se passe la gestion du confinement au sein de notre zone de police ? Les services de police sont-ils préparés pour pareille situation exceptionnelle ?

Les missions des services de police ont été en partie réorientées. L'accent a été mis sur la mise en place de services pour faire respecter les directives de l'Arrêté Ministériel. La priorité est de constater et de disperser les rassemblements de personnes et de veiller à la fermeture des commerces qui doivent l'être. A cet effet, nous mettons sur le terrain 10 équipes supplémentaires au quotidien la semaine comme le week-end.

> Quelles sont les activités spécifiques que vos équipes sont amenées à mener vu ce confinement et celles, plus habituelles, qu'ils continuent à exercer ?

D'un part, il y a les patrouilles consacrées à la gestion du COVID-19 et qui sont exclusivement réservées à cette problématique. D'autre part, le travail quotidien demeure pris en charge par le service intervention 24/24, ainsi que les dossiers urgents qui mettent en cause l'intégrité physique des gens par les enquêteurs. L'accueil et la prise de plaintes sont organisés mais sur rendez-vous avec priorité pour les devoirs urgents.

> Afin d'optimiser votre travail, avez-vous des conseils à donner aux citoyens ou, a contrario, des comportements qu'il faudrait éviter au maximum ?

Il est nécessaire que nous nous inscrivions tous dans les mesures prises par le gouvernement. Personne ne doit se croire à l'abri. La répression qui en découle et qui pourrait s'accentuer a pour visée de préserver la santé publique. Il est nécessaire que tout le monde y adhère. La pédagogie continuée au sein des familles et des groupes d'amis est primordiale.

Portez-vous bien.

ACCUEIL ET PRISE DE PLAINTE

(UNIQUEMENT POUR DES URGENCES ET SUR RENDEZ-VOUS)

De 08h00 à 17h00 : 04/374 89 40, poste local de Haccourt.

De 17h00 à 22h00 : 04/374 88 00, hôtel de police de Hermalle

NUMÉRO D'URGENCE : 112 – NUMÉRO À OPTION

TRAVAUX : ORGANISATION DU SERVICE

NOTRE SERVICE MAINTIENT TOUJOURS SES MISSIONS ESSENTIELLES DANS CES MOMENTS DIFFICILES

Le personnel ouvrier

Soucieux des conditions de travail de ses agents, le Collège pratique une évaluation permanente et une gestion continue du personnel afin d'assurer le maintien des missions de service public essentielles : **organisation des enterrements, vidange des poubelles publiques, tontes, sécurité publique et dépannages urgents.**
On reste dans le même objectif de limiter les déplacements de nos agents et ainsi les préserver un maximum. Un service minimum est donc instauré jusqu'à nouvel ordre et le personnel est tenu de respecter les mesures élémentaires imposées.

Le citoyen :

BETTERSTREET est la meilleure solution pour nous signaler les problèmes ! Pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore téléchargée, cette application est très simple d'utilisation. Pour rappel, via l'application mobile Android ou iPhone (ou via un formulaire web), vous avez l'opportunité de signaler un problème au moyen d'une photo et d'une catégorie. En moins de 30 secondes, votre commune et le service adéquat est automatiquement informé et peut prendre action. La photo et la géo-localisation précise vont nous faire gagner du temps et, cerise sur le gâteau, ce service permet de vous tenir au courant de votre dossier presque en temps réel.

Les services techniques communaux ne sont plus accessibles que par **téléphone** ou par **courrier électronique**. En cas d'absolue nécessité, un rendez-vous pourra être fixé.

Numéros utiles :
Service travaux : 04 267 06 30
Adresse mail : travaux@oupeye.be - proprete@oupeye.be
Site Internet : www.oupeye.be

« Aux personnes nées en 1970, vous pensiez que 2020 était l'année de la cinquantaine. Bonne nouvelle ! C'est l'année de la quarantaine ! ». *(Auteur inconnu)*

URBANISME

Au vu des dispositions prises par notre Gouvernement, voici diverses informations concernant le service de l'urbanisme :

Traitement des dossiers
A dater du 18/03/2020, pour une période de 30 jours (renouvelable 2x pour la même durée), le Gouvernement wallon a décidé de la suspension de tous les délais de rigueur et de recours fixés dans l'ensemble de la réglementation wallonne.
Les procédures prévues dans le CoDT sont bien entendu visées par cette suspension. Cela a pour conséquence que les délais d'instruction des demandes de permis d'urbanisme ou d'urbanisation sont **actuellement** suspendus du 18 mars 2020 au 16 avril 2020 inclus.
Tenant compte de ces mesures et de la nécessité de protéger notre personnel communal dans le cadre de la crise "Covid-19", les nouvelles demandes d'introduction de permis d'urbanisme, d'urbanisation ou de création de voirie ne seront pas traitées.

Demande d'avis préalable
Ce type de demande peut être transmis par voie postale.
La demande doit comporter un plan cadastral de la parcelle, un reportage photographique du bien et du contexte urbanistique proche de celui-ci, des croquis et ou plan du projet, et une description littérale du projet.
Veillez à renseigner si vous souhaitez un avis officiel du Collège Communal.

Nous vous rappelons que ce type de demande n'est soumis à aucun délai et que les priorités sont données aux divers dossiers déjà en cours.

Prise de rendez-vous
Afin d'éviter un maximum tout contact ainsi que des trajets inutiles, nous ne fixerons des rendez-vous qu'en cas **d'extrêmes nécessités ou d'urgence**. Ces rendez-vous seront fixés par téléphone au 04/267.07.31 ou 04/267.07.40 ou par mail à l'adresse urbanisme@oupeye.be (les agents du service de l'urbanisme étant en partie en télétravail).

Demande de renseignements
Privilégiez vos demandes par mail à l'adresse suivante : urbanisme@oupeye.be
Votre demande doit comporter l'adresse complète du bien faisant objet ainsi qu'un reportage photographique de celui-ci si possible, un descriptif complet des travaux envisagés, toutes informations éventuelles que vous jugerez pertinentes afin que nous puissions vous renseigner au mieux.

Nous attirons cependant votre attention qu'au vu du nombre très important de demandes, un délai de réponse de quelques jours est possible. Merci de votre compréhension.

ENVIRONNEMENT

A dater du 18/03/2020, pour une période de 30 jours (renouvelable 2x pour la même durée), le Gouvernement wallon a décidé de la suspension de tous les délais de rigueur et de recours fixés dans l'ensemble de la législation et de la réglementation wallonne.

Dès lors :
- les délais d'introduction en matière d'enquête publique et de remise d'avis des instances sont suspendus,
- les délais d'introduction et de traitement des recours sont suspendus.

Les démarches prises par l'Administration pour :

- **les permis d'environnement et permis unique**

Pour vous accompagner pas à pas dans le remplissage du nouveau formulaire de demande de permis d'environnement/ permis unique, un manuel d'utilisation est disponible en ligne et téléchargeable
https://www.wallonie.be/fr/publications/un-manuel-dutilisation-pour-le-permis-denvironnementpermis-unique
Si vous devez introduire un dossier de demande de permis d'environnement ou de permis unique de classe 1 ou de classe 2, celui-ci se fera uniquement par recommandé postal.
Pour les dossiers déclarés « incomplet » par la Région wallonne, vous pouvez nous faire parvenir les compléments d'information uniquement par recommandé postal.

- **les déclarations de classe 3**

Toute demande de classe 3 doit se faire uniquement en ligne via le site de la Région Wallonne dont voici la marche à suivre : **Région Wallonne → Portail de la Wallonie → Formulaire en ligne → Citoyen → Environnement → Déclaration de classe 3 → Choisir formulaire Déclaration de classe 3 → Créer un compte → Remplir le formulaire.**

De même, le service de l'Environnement reste consultable pour des renseignements complémentaires soit par téléphone au 04/ 267 06 42 ou 04/267 06 40 soit par mail à l'adresse suivante : environnement@oupeye.be

Quelles sont les mesures prises par le service taxe de votre Commune pour vous aider à traverser les difficultés liées à la crise du Coronavirus ?

Le service taxe reste à votre disposition pour les demandes suivantes :

- **Les demandes d'exonération pour la taxe forfaitaire pour les immondices**
- **Les demandes de facilité de paiement pour la taxe immondice pour l'exercice fiscal 2020.**

Si vous éprouvez de difficultés pour effectuer le paiement en une fois, il est possible d'introduire une demande afin de la payer en plusieurs fois.

Ces demandes peuvent être introduites par voie postale ou à l'adresse mail : *taxes@oupeye.be*

Par ailleurs, les **rappels** de paiement pour cette taxe seront retardés et ne seront envoyés q**u'un mois après la fin du confinement.**

- **Les demandes d'activation et de mise à disposition de conteneurs à puce.**

Les conteneurs à puce sont, comme les compteurs d'eau, d'électricité et de gaz, attribués à l'immeuble où ils se trouvent. Ils ne doivent pas être déménagés ou rentrés s'il y a déménagement.

L'activation des conteneurs suite à un changement de domicile ainsi que la livraison de ceux-ci pour une nouvelle habitation sont possibles sur simple demande en complétant et signant le formulaire de demande d'activation disponible sur le site de la Commune: *https://www.oupeye.be/coronavirus/autres*

Ce formulaire peut être transmis par voie postale ou par mail à l'adresse taxes@oupeye.be.

Actuellement, Intradel dispose du personnel nécessaire pour effectuer les livraisons de conteneurs. Ces livraisons sont gratuites. Si tel ne devait plus être le cas durant la période de confinement, les personnes qui effectueraient les demandes seront averties personnellement et une solution transitoire sera recherchée.

Afin de veiller au respect des normes de confinement, le personnel de service taxe gère l'ensemble des dossiers en télétravail. Un agent est joignable aux heures habituelles d'ouverture des bureaux afin de répondre aux appels téléphoniques. Il est dès lors préférable de contacter le service par mail ou par voie postale (voir page 2).

CENTRE PUBLIC D'AIDE SOCIALE

Le CPAS adapte ses services pour votre sécurité et la leur.

Aide sociale : revenu d'intégration sociale, aides au logement, à l'énergie, alimentaires, etc.

Les permanences sociales ouvertes ainsi que tous les rendez-vous non indispensables sont supprimés > Les demande doivent être effectuées par courriel à l'adresse : cpas@cpas-oupeye.be

- **Dossier à envoyer :**
- La liste et les documents sont disponibles sur le site internet de la Commune : https://www.oupeye.be/mon-cpas/listing-des-documents-necessaires-a-lintroduction-dune-demande-daide-au-c-p-a-s-et-formulaires-en-liens.
- Si une rencontre devait s'avérer indispensable, l'assistant(e) social(e) reprendra contact avec vous afin de **fixer un rendez-vous** (attention aux règles d'hygiène applicables)
- Toute demande d'**aide urgente** sera traitée dans les 24 heures au plus (décision et délivrance)
  > priorité pour les paiements sur compte bancaire.
- Les règles d'analyse habituelle de la demande restent identiques : il est dès lors toujours d'application de fournir les justificatifs nécessaires, dont les **extraits de compte bancaire**, et d'obtenir l'éventuel **accord préalable du médiateur de dettes.**
- Les bénéficiaires d'une **adresse de référence** peuvent convenir d'un rendez-vous pour la reprise de leur courrier qui se fera directement à l'accueil spécialement aménagé avec des mesures de sécurité.

Epicerie sociale

L'épicerie sociale est fermée en raison de la diminution drastique des dons par les magasins.

Néanmoins, l'aide alimentaire nécessaire continue à être assurée par la fourniture éventuelle de tickets S échangeables dans les magasins contre de la nourriture.

Activités collectives

Les activités collectives sont suspendues :

- La Maison de quartier est fermée.
- Les Cafés de l'Emploi sont suspendus.
- Les ateliers d'alphabétisation et ceux du groupe d'appui et de prévention de surendettement sont annulés.

Crèche "Les Petits Câlins"

La crèche reste ouverte pour :

- les enfants qui la fréquentent déjà,
- les enfants des parents qui sont en première ligne dans la gestion de la crise sanitaire et ceux qui leur viennent en soutie,.
- les enfants d'autres parents qui n'ont pas la possibilité d'être en télétravail afin d'éviter que la garde des enfants ne revienne aux grands-parents qui constituent un public vulnérable.

Des mesures sont prises pour protéger les enfants et leur famille notamment par le fait que tout enfant présentant un seul symptôme doit retourner chez lui au plus vite.

Livraison des repas chauds

La livraison des repas chauds est assurée.

Des mesures de protections sanitaires sont aussi mises en œuvre pour ces livraisons.

Actuellement, deux tournées quotidiennes sont assurées ainsi que la tournée hebdomadaire des repas du week-end livrés le vendredi.

Service d'aide aux familles et aux aînés

Le Centre applique les recommandations de la Région Wallonne :

- continuer le service en priorisant les cas les plus compliqués qui n'ont que les aides familiales pour s'occuper d'eux ou qui nécessitent une prise en charge quotidienne ;
- continuer à aller faire les courses alimentaires de la personne en lui évitant de sortir.

Les aides familiales, en première ligne tous les jours pour aider les plus fragiles et les plus isolés d'entre nous, disposent de masques chirurgicaux, de gel hydroalcoolique, de gants et si nécessaire de tablier, de charlotte et de sur-chaussures.

Les seules protections fiables restent le port de masques chirurgicaux et l'application des règles strictes d'hygiène comme les aides familiales an avaient déjà l'habitude.

Service d'entretien des espaces verts et des petits travaux d'habitat

Ce service est momentanément suspendu sauf pour les petites interventions urgentes dans l'habitat (fuite d'eau, panne, …).

Minibus

Le service minibus continue d'assurer sa mission en recentrant ses activités sur :

- les transports pour des soins de santé,
- exceptionnellement, les déplacements pour des courses alimentaires.

AVIS À NOS SENIORS ET À LEURS PROCHES.

Pensons particulièrement à nos seniors qui peuvent souffrir d'autant plus de la solitude dans cette période particulière de crise sanitaire.

Bien que nous ayons été contraints d'annuler toutes les manifestations communales que nous avions prévues pour les divertir, nous souhaitons veiller à ce que la distance sociale qu'implique le confinement ne nous empêche pas d'avoir des relations d'amour, d'amitié ou de sympathie envers nos seniors.

Pensons à leur téléphoner pour prendre de leurs nouvelles. Envoyons-leur une carte postale relatant les péripéties de notre confinement, une photo amusante de nous et/ou de notre famille, une blague ou une énigme.

L'application de B-Post « Mobile Postcard » vous permet d'envoyer gratuitement une vidéo ou une photo à l'attention de vos proches.

Besoin de parler ? Besoin d'aide ? Téléphonez à «Ecoute Seniors» au 0800/30 030 (n°gratuit)

Besoin d'aide pour faire vos courses ?
Faites appel aux bénévoles (voir page 2)

MOBILITÉ

Le bus de la mobilité de la Basse-Meuse continue à effectuer ses déplacements pour vous !

Cela dit, dans le contexte de confinement et afin d'assurer votre sécurité, le service sera limité aux trajets réalisés pour les rendez-vous médicaux et vers les magasins d'alimentation.

Obtenez votre rendez-vous par téléphone au 0492/ 72 35 78 (du lundi au vendredi de 9h à 12h) ou via l'adresse courriel centraledemobilite@hotmail.com .

COLLECTE DE SANG DE LA CROIX-ROUGE

À l'heure où nous composons le bulletin communal, les collectes de sang sont maintenues. Les besoins en sang restent pressants ! Nous vous invitons à bien vérifier que la collecte où vous souhaitez vous rendre a toujours lieu - https://www.donneurdesang.be/fr/je-cherche-une-collecte

Le jeudi 9 avril de 17h30 à 20h à l'école communale d'Hermée, rue du Ponçay, 2

Le mardi 15 avril de 17h à 19h30 au cercle St-Hubert de Haccourt, place Communale, 19

Les informations qui vous sont données sont celles qui sont en cours à l'heure où nous bouclons ces pages. Elles peuvent changer en fonction de l'évolution de la situation. Consultez le site www.oupeye.be – onglet CORONAVIRUS ou la page Facebook – Commune d'Oupeye

NOS SERVICES DU COMMERCE LOCAL SOUTIENNENT LES ENSEIGNES HORECA ET LES COMMERCES.

Notre Commune propose depuis quelques jours la plateforme internet gratuite www.drive-oupeye.be (développée par psi web). Chaque commerce ou enseigne Horeca a la possibilité de s'y inscrire gratuitement afin de proposer ses produits alimentaires à emporter ou à livrer à domicile. Une courte vidéo vous explique la démarche à suivre.

Retrouvez également ci-après et sur notre site communal la liste de nos commerces et enseignes Horeca ouverts à ce jour. Cette liste est arrêtée à la date du 2 avril 2020. Au vu de la situation actuelle, elle est susceptible d'évoluer et sera actualisée sur le site www.oupeye.be. Dès lors, nous remercions d'avance les commerçants et restaurateurs de nous signaler toute modification par téléphone au 04/ 267 07 58 ou par courrier électronique - m.regent@oupeye.be

Oupeye

Boulangerie Defaaz - Jacquinet - Tél. 04/264 23 21
Boulangerie Campanella - Tél. 04/264 79 14

Pharmacie Deffet - Tél.04/264 23 83
Pharmacie Bernard - Tél. 04/264 21 04
Pharmacie Pharmacie Pauquay-Bovens sprl - Tél. 04/264 04 46

Librairie du Rond-Point - Tél. 04/248 34 05

L'Epicerie - Tél. 04/264 48 49
D'andreamateo Michele - Tél. 04/278 62 29
El Paraiso
Carrefour Market
Mariam sprl

Les Saveurs du Vietnam - Tél. 04/264 97 50
Pizzeria Romano - Tél. 04/262 44 81
Pita Oupeye - Tél. 0499/ 22 31 04

Vivegnis

Librairie des Vignerons - Tél. 04/240 38 23

Ashan sprl
Pindi Express

Toby Vins (livraison uniquement) - Tél. 04/264 10 72

Pharmacie Bourgeois - Tél. 04/264 21 39
Pharmacie Polain - Tél. 04/264 22 18
Pharmacie Louis - Tél. 04/264 0243

Punto Pizza – Tél. 04/264 26 46
Pita de Vivegnis – Tél. 04/264 14 44
Friterie du Thier d'Oupeye – Tél. 0479/ 39 24 46

Boulangerie Saglime (livraison uniquement) – Tél. 04/264 60 09
Animalerie Jean-Paul Smets sprl (nourriture pour animaux) - Tél. 04/264 33 07
Bofrost (livraison) – Tél. 04/240 55 00

Haccourt

Boulangerie Mafit - Tél. 04/379 18 51
Boulangerie Aux Gourmandises - Tél 04/379 13 98
Point Chaud - Tél 04/374 11 75

Librairie Caps - Tél. 04/379 55 49

Shan Express

Phamarcie Douin - Tél. 04/379 21 65
Pharmayou - Tél. 04/379 11 05

Boucherie Wers - Tél. 04/379 19 47

La Ferme d'Artagnan - Tél. 04/379 18 36

Chocolaterie Themans – Tél. 0498/ 25 73 50

Cynorhodon asbl (paniers de légumes sur commande)
- Tél .04/374 14 44

La Bella (à emporter sur commande) - Tél. 04/379 86 75

Pasta & Canella (à emporter sur commande) - 04/374 28 24
Brasserie Beck's (à emporter sur commande) - Tél. 04/262 77 75
Pita Grill Chez Ibo – Tél. 04/374 26 99

Bruno Parterre – Pépinières et jardins – commande et livraison
- Tél. 0474/ 720 380

Total Haccourt - Tél. 04/379 75 06

Albinete – Tél. 04/287 10 90
Delhaize
Colruyt
Lidl

Heure-le-Romain

Boucherie Capista (livraison uniquement) - Tél. 0498/ 28 64 87

Ferme Tilkin - Tél. 04/286 10 49

Pharmacie Lernoux-Lafontaine - Tél. 04/286 12 80

Glacier Joseph (livraison uniquement) -Tél 0495/ 50 04 10

Les Paniers Gourmets – Tél. 0495/48 50 90

Restaurant La pêcherie Au Comte de Beaurieux (plats à emporter uniquement) - Tél. 0470/ 603 068

Le Gusto – Tél. 0486/95 80 42

Houtain-saint-Simeon

Au Rythme des Saisons (Légumes et fruits) - Tél. 04/286 21 82

Pharmacie Meurens - Tél. 04/286 11 20

Louis Delhaize - Tél. 04/266 37 55

La Palm d'Or (Boulangerie sur commande et livraison)
- Tél. 0476/ 48 45 07

Librairie Houtain

Hashmid Sing

Hermée

Kwetu (glaces à emporter ou en livraison) - Tél. 0495/ 70 47 59

La Ruche qui dit oui (sur commande via le site internet)

Boulangerie Somberg -Tél. 04/278 53 05

Librairie Hermée -Tél. 04/275 30 55

Pizzeria Massimo - Tél. 04/380 47 58
Friterie du Parc – Tél. 04/278 09 95
Firat Pita Grill - Tél 04 /227 35 00

Carrefour Market
Shop Gurbhaar sprl
Pharmacie Boffenrath Tél. 04/278 62 52
Pharmacie Darcis-Janssen - Tél 04/278 52 44

Hermalle-sous-Argenteau

Livi Hermalle (plats à emporter) - Tél. 0499/ 62 99 03
Les Saveurs des Abruzzes - Tél 04/379 38 89
Friterie Chez Mimi – Tél. 0478/ 08 84 20
La Petite Gayoule (livraison uniquement) – Tél. 0498/ 19 41 49

Aldi
Renmans Boucherie - Tél. 04/374 05 92
Louis Delhaize - Tél. 0477/ 09 95 03

Boulangerie L'Atelier de Pierre - Tél. 04/379 12 41
VDM Pâtisserie - Tél 04/264 67 38
Point Chaud

Pharmacie Bernard - Tél 04/379 17 24
Pharmacie Beukeleirs - Tél. 04/379 22 04
Librairie Le Parchemin – Tél. 04/379 18 24

RAPPEL : ACCÈS À L'ADMINISTRATION PENDANT LA DURÉE DU CONFINEMENT

Chers Citoyennes, Chers Citoyens,

Depuis ce lundi 16 mars 2020, en vue de veiller à votre sécurité et à celle de son personnel, l'administration Communale ne donne accès à ses locaux qu'**en cas d'absolue nécessité**.

- Les services suivants de l'Administration sont accessibles **sur rendez-vous** uniquement :
- Population/Etat civil/sépulture/Police administrative/Etrangers : 04/267 06 59 –population@oupeye.be
- Cabinet du Bourgmestre : 04/267 06 13 – secretariats@oupeye.be
- Urbanisme : 04/267 07 31 – urbanisme@oupeye.be
- Environnement : 04/267 06 42 – environnement@oupeye.be
- Assistante sociale : 04/267 06 36 – servicesocial@oupeye.be

Les services suivants **sont fermés** et **joignables uniquement par téléphone ou par courriel** :

- Relations publiques : 04/267 07 06 – relationspubliques@oupeye.be
- Instruction publique (garderies scolaires, écoles) : 04/267 06 87– instructionpublique@oupeye.be
- Taxes : 04/267 07 08 – taxes@oupeye.be
- Centrale de mobilité : 0490/44 38 85 – centraledemobilite@hotmail.com
- Gestion des salles : 04/267 06 21 – gestiondesalles@oupeye.be
- Sport : 04/267 07 70 – sports@oupeye.be
- Culture : 04/267 06 20 – culture@oupeye.be
- Marchés publics : 04/267 06 95 – marchespublics@oupeye.be

INFORMATIONS UTILES

ALCOOLIQUES ANONYMES "OUPEYE HUMILITÉ"

Durant la période de confinement, les réunions aux Ateliers du château sont annulées. Une permanence téléphonique est mise en place : 078/15 25 56 - 0472/87 72 11

COLLECTE DE SANG DE LA CROIX-ROUGE

À l'heure où nous composons le bulletin communal, les collectes de sang sont maintenues. Les besoins en sang restent pressants ! Nous vous invitons à bien vérifier que la collecte où vous souhaitez vous rendre a toujours lieu - https://www.donneurdesang.be/fr/je-cherche-une-collecte

Le jeudi 9 avril de 17h30 à 20h à l'école communale d'Hermée, rue du Ponçay, 2

Le mardi 15 avril de 17h à 19h30 au cercle St-Hubert de Haccourt, place Communale, 19

SOS PARENTS

Pendant toute la durée du confinement, des psychologues spécialisés à votre écoute gratuitement.

0471/41 43 33 (Tarif d'appel habituel)

ECOUTE VIOLENCE CONJUGALES : 0800/30 030 (n° gratuit)

LIGUE DE PRÉVENTION SUICIDE : 0800/32 123 (n° gratuit – 24h/24)

L'ECHO d'OUPEYE

Editeur responsable :
Serge FILLOT, Bourgmestre
Rue des Ecoles, 4
4684 Oupeye - Haccourt

Dépôt : bureau d'Oupeye

Mise en page et impression :
ExcellePrint - Stavelot
Imprimé sur papier écologique

AVIS À NOS ANNONCEURS

Nous prions nos annonceurs désireux de voir publier leurs programmes d'activités pour le mois de avril 2020, de faire parvenir leurs projets de textes à l'attention de M. Raphaël Hensenne, service des Relations publiques, rue des Écoles, 4 - 4684 Haccourt - Tél : 04/267 07 06 – relations.publiques@oupeye.be pour le mardi 10 mars dernier délai.

Merci de synthétiser vos textes AU MAXIMUM.

Les informations qui vous sont données sont celles qui sont en cours à l'heure où nous bouclons ces pages. Elles peuvent changer en fonction de l'évolution de la situation. Consultez le site www.oupeye.be – onglet CORONAVIRUS ou la page Facebook – Commune d'Oupeye